



PLEIN CAP CROISIÈRES  
SUR  
**L'AMAZONIE  
ET LA GUYANE  
2012**

*Du 15 au 27 Janvier 2012*  
*Paris / Manaus / Paris (13 jours / 12 nuits)*

*Du 27 au 8 Février 2012*  
*Paris / Manaus / Fort de France / Paris (13 jours / 12 nuits)*

**À BORD DU VISTAMAR**



# CROISIÈRES DANS LA PLUS GRANDE RÉGION SAUVAGE DU MONDE !

*Depuis qu'il fût ainsi baptisé par les conquistadors du XVI<sup>e</sup> siècle qui pensaient y découvrir ces guerrières de la mythologie grecque, l'Amazone n'a cessé d'inspirer les esprits des grands voyageurs.*

*L'Amazone est un des fleuves le plus puissants au monde. Il traverse une des dernières grandes contrées, une forêt vierge de la taille de l'Europe.*

*Sur les rives du fleuve, un épais rideau de plantes protège la forêt tropicale. Des arbres gigantesques parsemés de minuscules fleurs cherchent à atteindre le ciel, autour de leur tronc, des lianes grimpent et sur leurs branches des orchidées cherchent le chemin vers la lumière.*

*L'Amazone prend sa source dans les Andes péruviennes et parcourt 6 518 km soit pratiquement toute la largeur du continent sud-américain en traversant le Brésil jusqu'à la côte Atlantique. L'Amazone contient un sixième des réserves d'eau douce de la planète. Sa profondeur peut atteindre par endroits plus de 100m.*

*Dans ce climat chaud et humide au sud de l'Equateur, un monde de plantes, de fleurs et d'animaux se développa pendant des millions d'années hors d'atteinte et loin de toute civilisation.*



# L'AMAZONE PROFONDE DU BRÉSIL AU PÉROU

**Du 15 au 27 Janvier 2012 (13 jours / 12 nuits)**

**Brésil - Amazone - Colombie - Pérou**

La croisière, au départ de Manaus (Brésil) débute à contre-courant et longe les affluents de l'Amazone pour arriver dans la ville d'Iquitos au Pérou.

Cet itinéraire est une aventure qui vous permettra de découvrir à bord du MS Vistamar, la forêt tropicale, de magnifiques plantes de taille et de forme hors du commun et d'innombrables animaux, des villages indiens, des plages vierges.

Au cours des escales, vous partirez à la découverte de ces merveilleux paysages à bord de zodiacs, une nature fascinante et luxuriante, vous ne manquerez pas de visiter des communautés indiennes et leur manière de vivre... un spectacle unique et inoubliable.

Au fil de vos escales sur l'Amazone, vous entendrez probablement les cris des oiseaux et des animaux de la jungle, des aras et des toucans aux couleurs somptueuses. Avec un peu de chance, vous observerez singes, paresseux, tamanoirs, jaguars, caïmans... des dauphins amazoniens teintés de rose.



## VOTRE CONFÉRENCIER :

**Cédric Cabanne :**

- L'Amazone, une inépuisable richesse ?
- Brésil, puissance mondiale ?
- Ce n'est pas le Pérou!
- Les Caraïbes, zone stratégique?



### 15 JANVIER - PARIS/MANAUS (BRÉSIL)

Rendez vous à l'aéroport de Paris, accueil par vos accompagnateurs Plein Cap et envol dans la journée à destination de Manaus.

Arrivée à Manaus, accueil à l'aéroport et transfert pour embarquer à bord du Vistamar.

Fondée en 1669, près du confluent entre l'Amazone et le Rio Negro, la petite bourgade de Manaus connut une extraordinaire expansion à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle grâce à l'exploitation du latex et à sa position sur le fleuve qui la rendait accessible aux navires de haute mer. La ville se couvrit de somptueuses résidences et de monuments qui voulaient rivaliser avec les plus prestigieux d'Europe. Appareillage à 18h00.

### 16 JANVIER - RIO BADAJOS (BRÉSIL)

**Matinée de navigation - Escale à l'ancre, l'après-midi**

C'est en zodiac que vous partirez à la découverte de la jungle amazonienne qui vous dévoilera l'une des plus grandes fleurs au monde, la Victoria amazonica lily, dont les feuilles peuvent excéder sept pieds de diamètres, ainsi que d'autres espèces endémiques. Vous verrez aussi probablement des dauphins roses.

### 17, 18 ET 19 JANVIER - NAVIGATION AU FIL DE L'AMAZONE VERS LAGO CATUA, RIO JUTAI, ARMATURA.

Au cours de ces trois journées, vous profiterez de cette paisible navigation dans l'intimité du paradis vert... ici la nature rime avec démesure.

Ces escales insolites vous permettront de côtoyer les pirogues et les tribus locales, au son du cri des oiseaux.

### 20 JANVIER - VENDAVAL / LETICIA (COLOMBIE)

Petit port colombien, la ville vit essentiellement de l'exploitation du bois, de la pêche et du tourisme.

**Excursion Optionnelle : île aux singes**

Une île de 9 km de longueur, ne dépassant pas mille mètres de largeur, envahie par les ouistitis. Au début des années 50, l'île servit de laboratoire de recherche et fournissait les singes aux jardins zoologiques. Les autorités colombiennes ont mis fin à ce commerce en 1974.

### 21 JANVIER - PEVAS (COLOMBIE)

**Matinée de navigation - L'après-midi, l'escale de Pevas**

Pevas est l'une des plus anciennes villes de la région amazonienne. Elle a inspiré l'artiste Francisco Grippa.

### 22 JANVIER - IQUITOS (PEROU)

Iquitos, située au milieu de la jungle, a été construite vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pendant le boom du caoutchouc.

**Excursion Optionnelle : visite de ville**

Vous découvrirez la plus grande ville au monde non reliée par la route.

**Après-midi de navigation**



### 23 JANVIER - TABATINGA (BRÉSIL)

**Matinée de navigation**

Ville frontière marquant l'endroit où le fleuve Amazone entre au Brésil.

**Excursion Optionnelle : visite de ville**

### 24 JANVIER - Navigation au fil de l'Amazone, programme de conférences

### 25 JANVIER - BELO HORIZONTE (BRÉSIL)

Cité tentaculaire, Belo Horizonte est la première ville brésilienne issue de l'imagination d'un architecte. Elle fut conçue pour répondre à son rôle de capitale du Minas Gerais. Des avenues larges et bien dessinées en font une ville vivante et bien organisée.

### 26 JANVIER - ILHA DA BOTIJA (BRÉSIL)

Cette île brésilienne présente une superbe flore et faune. Ici vous aurez peut-être l'occasion de voir les légendaires dauphins amazoniens.

### 27 JANVIER - ARRIVÉE À MANAUS (BRÉSIL)

Débarquement dans la journée et vol retour Manaus/Paris.

**En fonction des horaires aériens : possibilité de visite de ville (3 heures)**

Découverte de la cité de Manaus, de l'Alfandega, ancienne maison des douanes, au célèbre opéra, le Teatro Amazonas, qui reçut Caruso et Sarah Bernhardt.

# PLEIN CAP SUR LE PARADIS VERT AMAZONE ET GUYANE

Du 27 Janvier au 8 Février 2012 (13 jours / 12 nuits)

Brésil - Amazone - Guyane - Surinam - St Vincent et les Grenadines

A bord du Vistamar, mettez le cap vers l'Amérique du Sud à la découverte d'une nature luxuriante et sauvage, le long de l'Amazone jusqu'aux plages paradisiaques des Caraïbes.

Vous serez charmés par Parintins, ville haute en couleur, avec son architecture typique d'Amazonie, puis Santarem et les sublimes plages d'Alter do Chao.

Vous continuerez votre découverte de l'Amazonie avec Macapa qui marque le passage de l'Equateur, avant d'aborder la Guyane et Cayenne avec son célèbre centre spatial de Kourou, et enfin l'archipel des îles du Salut, à la nature sauvage et époustouflante.

Puis, direction le Surinam et Paramaribo avant de faire escale à Georgetown avec ses ansions coloniales, et Kingstown, le jardin des Caraïbes avec ses eaux turquoises.

## VOS CONFÉRENCIERS :

### Oksana Garin :

- Cabral « l'inventeur du Brésil »
- Les Jésuites au Brésil
- Le bain de Cayenne
- Dreyfus à l'île du Salut
- Les Indiens et leurs trésors de plumes

### Cédric Cabanne :

- L'Amazone, une inépuisable richesse ?
- Brésil, puissance mondiale ?
- Ce n'est pas le Pérou !
- Les Caraïbes, zone stratégique ?

## 27 JANVIER - PARIS/MANAU (BRÉSIL)

Envol dans la journée à destination de Manaus. Arrivée à Manaus dans la journée, transfert pour embarquement à bord du Vistamar.

Fondée en 1669, près du confluent entre l'Amazone et le Rio Negro, la petite bourgade de Manaus connut une extraordinaire expansion à la fin du XIXe siècle grâce à l'exploitation du latex et à sa position sur le fleuve qui la rendait accessible aux navires de haute mer. Appareillage à 18h00

## 28 JANVIER - PARINTINS (BRÉSIL)

**Matinée de navigation. Après-midi escale à Parintins**

Située à l'est de Manaus sur la rive droite de l'Amazone, se trouve la bourgade de Parintins, dont la fondation remonte à la deuxième moitié du XVIIe siècle. Musiques et rythmes, tout porte la trace de la culture des anciens habitants de ces lieux. C'est en tricycle que vous visiterez la ville, au milieu des autochtones débordants de joie de vivre. Vous découvrirez, au fil de votre promenade, les maisons colorées, la place de la liberté, le Curral do Boi «Caprichoso», l'une des deux arènes de la ville et visite de la cathédrale Notre Dame Do Carmo.

**Excursion Optionnelle de 1h30**

## 29 JANVIER - SANTAREM (BRÉSIL)

**Escale à l'ancre, le matin**

Surnommée, la «perle du Tapajos», la ville est située au confluent de l'Amazone et du Rio Tapajos. Troisième ville d'Amazonie, Santarem était au cœur d'une culture amérindienne florissante. Vous découvrirez le quartier, très coloré, des pêcheurs avec son marché aux poissons sur les pontons flottants, puis la cathédrale Notre Dame de la Conception, datant de 1761, le plus vieil édifice de la ville.

**Excursion Optionnelle de 2h30**

## 29 JANVIER - ALTER DO CHAO (BRÉSIL)

**Escale à l'ancre, l'après-midi**

A 38 km de Santarem dans la direction de la rivière Tapajos Alter do Chao est le site de la colonie originelle. Lieu célèbre pour ses plages, ses nombreuses boutiques d'artisanat, ses maisons pittoresques alignées avec des palmiers feuillus tout au long des côtes de sable blanc. Vous pourrez visiter le centre de protection de l'art et de la culture indigène.

## 30 JANVIER - RIO BADAJOS (BRÉSIL)

**Escale à l'ancre, l'après-midi**

C'est en zodiac que vous partirez à la découverte de la jungle amazonienne qui vous dévoilera l'une des plus grandes fleurs au monde, la Victoria amazonica lily, dont les feuilles peuvent excéder sept pieds de diamètres, ainsi que d'autres espèces endémiques. Vous verrez aussi probablement des dauphins roses.

## 31 JANVIER - SANTANA (BRÉSIL)

**Excursion optionnelle : Macapa**

Située sur l'estuaire de l'Amazone, Macapa fut élevée en 1850 à la catégorie de patrimoine mondial. Capital de l'Amapa, cette cité est le seul Etat du Brésil qui ne soit pas relié par voie terrestre au reste du pays.

## 1ER FÉVRIER

**Navigation, programme de conférences**

## 2 FÉVRIER - CAYENNE/DEGRADE DE CANNES (GUYANE FRANÇAISE)

**Excursions Optionnelles :**

**Cayenne et le Centre Spatial**

Après la visite de la ville, vous rejoindrez le Centre Spatial de Kourou pour visiter le musée de l'espace qui présente un aperçu général de l'activité spatiale : son histoire, les techniques déployées, le futur...

## Ou

### Visite de ville

Découverte de Cayenne, chef-lieu de la Guyane française, avec ses maisons créoles et sa culture métissée. A travers cette ville chargée d'histoire, vous explorerez son marché chaleureux, son musée de la francophonie rassemblant dans cette maison créole tous les souvenirs du patrimoine guyanais, le quartier colonial et le fort Cépérou.

## Ou

### Les marais de Kaw

Visite de la réserve naturelle de Kaw qui héberge les dernières populations de caïmans noirs d'Amérique du Sud, et la crique Gabriel, petit cours d'eau drainant le grand marais de Kaw que vous remonterez en pirogue en admirant une végétation très dense formant parfois un véritable tunnel.

## 3 FÉVRIER - LES ÎLES DU SALUT (GUYANE)

**Escale à l'ancre de 8h00 à 15h00**

L'archipel des îles du Salut se compose de l'île Royale, la plus grande, l'île Saint Joseph, la plus belle, et l'île du Diable, la plus sauvage. En 1852, l'Empereur Napoléon III décida de peupler cette lointaine colonie en y installant un bain. Le Vistamar jettera l'ancre au large de l'île Royale, la seule encore habitée.

## 4 FÉVRIER - PARAMARIBO (SURINAM)

Ville classée au patrimoine mondial de l'Unesco, son centre historique a conservé son tracé d'origine et de magnifiques édifices illustrant un passé prestigieux. Superbe exemple de l'architecture coloniale hollandaise des XVIIe et XVIIIe siècles.

## 5 FÉVRIER - GEORGETOWN (GUYANE)

**Excursion Optionnelle : Tour de ville**

Située sur la rive orientale de l'embouchure du fleuve Demeraro, Georgetown, capitale du Guyana, est l'une des plus belles villes des tropiques et certainement la plus vaste construite toute en bois. Son plan en damier présente de très belles artères arborées et fleuries.

## 6 FÉVRIER - Navigation, programme de conférences

## 7 FÉVRIER - KINGSTOWN (ST VINCENT ET LES GRENADINES)

**Excursion : Tour de ville**

Ce petit jardin d'Eden antillais étale ses 33 îles sur une centaine de kilomètres. Depuis, Kingstown, la capitale, vous irez vers le fort Charlotte qui surplombe la ville puis le jardin d'Eden et la vallée Mesopotomia.

## Croisière autour de l'île Moustique et de Bequi (journée avec déjeuner)

A 15 km au sud de Saint-Vincent, Becquia, île vallonnée et verdoyante, avec ses plages somptueuses et ses eaux turquoises, fut baptisée l'île du Nuage par les Indiens des Caraïbes. Vous découvrirez sa capitale Port Elisabeth, le fort Hamilton et le sanctuaire des tortues...

## 8 FÉVRIER - FORT DE FRANCE (MARTINIQUE)

MS Vistamar accoste tôt le matin, débarquement dans la journée et vol retour Fort de France/Paris.

**En fonction des horaires aériens : possibilité en option de visite de ville (3h)**



# GRILLE TARIFAIRE

● Intérieures ○ Extérieures Hublot ◇ Extérieures Sabord

Cat.	Ponts	Types Cabines			L'Amazone Profonde du Brésil au Pérou	Le Paradis Vert : Amazone et Guyane
1a	Las Palmas	Int. 2 lits	●	D/WC	3 560 €	3 560 €
	La Gomera	Int. 2 lits	●	D/WC	3 560 €	3 560 €
1b	Lanzarote	Int. 2 lits	●	D/WC	3 740 €	3 740 €
2	Tenerife	Ext. 2 lits	○	D/WC	3 880 €	3 880 €
3	Las Palmas	Ext. 2 lits	○	D/WC	4 250 €	4 250 €
4	La Gomera	Ext. 2 lits	◇	D/WC	4 560 €	4 560 €
5	Lanzarote	Ext. 2 lits	◇	D/WC	5 250 €	5 250 €
6	Fuerteventura	Ext. Suite	◇	Bain / WC	5 930 €	5 930 €

S	Tenerife La Gomera Lanzarote	Single	● ◇ ◇	D/WC	30% de Supplément (nous consulter)
---	------------------------------------	--------	-------------	------	---------------------------------------

Température moyennes au fil de votre croisière : de 21 à 30°C

## Infos vérité :

Les conditions de navigabilité sur le fleuve Amazone peuvent changer d'un jour à l'autre, les escales peuvent être soumises à modification sans que l'on puisse parler d'un réel changement de programme. Une adaptation de tous les instants est vraiment nécessaire pour ce type d'itinéraires où la ponctualité ne pourra pas toujours être respectée. L'adaptabilité et l'anticipation feront de voyage un moment unique !

## Notre prix comprend :

- La croisière dans la catégorie de cabine choisie (toutes avec sanitaires, douche ou bain).
- La pension complète à bord du dîner du 1er jour au petit-déjeuner du dernier jour.
- Vins de table à discrétion (rouge et blanc), eau minérale, thé et café aux repas.
- Le thé avec viennoiseries.
- Les buffets de minuit.
- Cocktails de Bienvenue et de l'au revoir et 2 dîners de Gala.
- Les spectacles, animations et encadrement Plein Cap.
- Le port des bagages.
- Les taxes portuaires.
- Les assurances assistance-rapatriement.
- La présence de conférenciers spécialisés et l'animation thématique (concerts classiques et/ou lyriques).
- Le transport aérien Paris / Manaus / Paris ou Paris / Manaus - Fort de France / Paris sur vol régulier ou affrété.
- Les transferts aéroport / port / aéroport.

## Ne sont pas inclus :

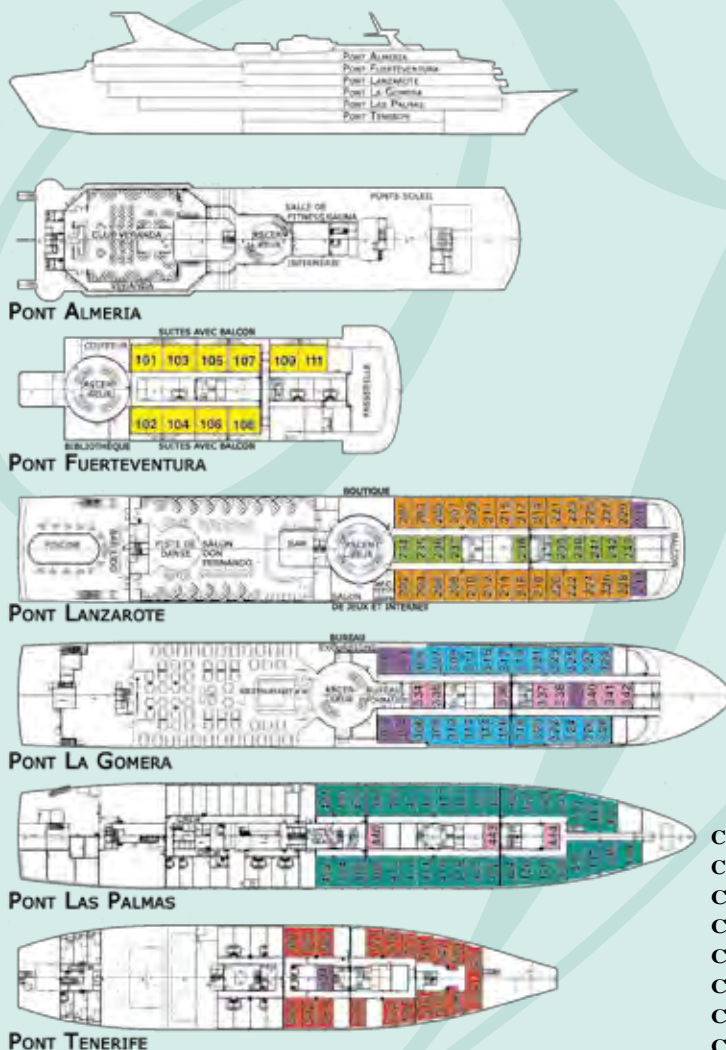
- Les pré et post acheminements sur Paris.
- Les excursions.
- Les frais de boutique, photos, coiffure, blanchisserie.
- Les assurances annulation et bagages : 3,5%.
- Les pourboires (env. 6 € par jour et par pers.).
- Les taxes aériennes.

## Formalités de police pour les ressortissants français :

Passeport valide six mois après la date de retour de la croisière.

## Formalités sanitaires :

Vaccination contre la fièvre jaune (minimum deux semaines avant le départ) et traitement anti-paludéen obligatoires. Se référer à votre médecin traitant.



# Vista Mar

## FICHE TECHNIQUE

Classe RINA

Construction Début 1989 - Fin 1991

Rénovation 2007 et 2008

Longueur / Largeur 121M / 17m

Tonnage 7500 BRT

Tirant d'eau 4,60 m

Vitesse 13 Noeuds

Stabilisateurs anti-roulis

Pavillon Italien

Equipage 114 membres d'équipage international  
Personnel français d'encadrement

6 zodiacs d'expédition  
2 chaloupes de 100 passagers

Communications Satellite

Air conditionné

Ascenseur desservant tous les ponts sauf le Pont Tenerife

Installations pour personnes handicapées : non

- Catégorie 1a ■
- Catégorie 1b ■
- Catégorie 2 ■
- Catégorie 3 ■
- Catégorie 4 ■
- Catégorie 5 ■
- Catégorie 6 ■
- Catégorie S ■



## CROISIÈRE À BORD DU VISTAMAR

N° licence : 006 95 0033 • Les cabines ne sont pas reproduites à l'échelle exacte • Crédits photos : Plein Cap - Plantours • Textes et photos non contractuels • Imprimé en France.

### PLEIN CAP CROISIÈRES

251, route de la Colle  
06270 Villeneuve-Loubet  
Tél. : +33(0)4 93 20 21 20  
Fax : +33(0)4 93 73 70 01



Internet : [www.plein-cap.com](http://www.plein-cap.com) • e-mail : [info@plein-cap.com](mailto:info@plein-cap.com)

**Les conditions générales de la brochure de Plein Cap Croisières sont d'application, sauf pour les frais d'annulation et de modification, dont vous trouverez les détails ci-dessous.**

**Inscriptions :**

Pour être définitive, toute inscription doit être accompagnée par un acompte de 30% du prix du voyage. Le solde doit nous parvenir au plus tard 1 mois avant le départ.

**Formalités :**

Les participants de nationalité belge, y compris les enfants et les bébés doivent être en possession d'une carte d'identité valable ou d'un passeport international valable selon la croisière comme mentionné dans le programme.

- Les 75+ doivent vérifier que les dates d'émission et de validité figurent sur leur carte d'identité. Si ces données n'y figurent pas et pour éviter des problèmes aux frontières, nous leurs conseillons de se renseigner auprès de la Police des Frontières, département formalités administratives : tél.02/7096666 ou qu'ils se munissent d'office de leur passeport international en cours de validité.

- Les enfants mineurs qui voyagent sans leurs parents doivent *en plus* être en possession d'une autorisation parentale dûment légalisée par la commune.

Les passagers d'une autre nationalité : consultez-nous.

**Annulations :**

Pour la croisière :

A partir de l'inscription jusque 60 jours avant le départ 75 €par personne de frais de dossier.

De 59 jours à 45 jours avant le départ : 25 % du prix

De 44 jours à 30 jours avant le départ : 40 % du prix

De 29 jours à 15 jours avant le départ : 60 % du prix

De 14 jours à 8 jours avant le départ : 75 % du prix

De 7 jours à 3 jours avant le départ : 90 % du prix

Moins de 3 jours avant le départ : 100 % du prix

Pour les services autres que le maritime :

Les frais d'annulation seront en fonction des frais imposés par le prestataire du service.

Important : pour tout titre de transport émis, les frais réels seront facturés.

NB : Les frais d'annulation pour un billet d'avion émis s'élèvent souvent à 100 %.

L'annulation doit nous être notifiée par écrit un jour ouvrable – à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés – et aux heures d'ouverture de nos bureaux.

**Frais de modification :**

Toute modification de dossier (autre qu'une annulation) entraîne des frais de 75 €par personne jusque 30 jours avant le départ ; de 100 €par personne à moins de 30 jours avant le départ, plus les frais réels résultant de la modification. Si la modification ne peut avoir lieu et entraîne dès lors l'annulation, les frais d'annulation ci-dessus seront d'application.

**Assurances :**

Nous vous recommandons vivement de souscrire une assurance annulation, ainsi qu'une assurance assistance, frais médicaux et rapatriement si vous n'en avez pas encore une.

Elles doivent être souscrites au moment de l'inscription :

**Nos formules sur mesure en collaboration avec EUROP ASSISTANCE:**

- **Annulation et bagages:** annulation (jusque €10.000), interruption de voyage et bagages (€1.250) : **5% du prix du voyage.**

- **Full Pack:** maladie, accidents, assistance, frais médicaux (jusque € 250.000), interruption de voyage, rapatriement, bagages (€1.250) et annulation : **6% du prix du voyage.**

- **No Go: assurance annulation de voyage annuelle** : pendant toute l'année une couverture de €2.500 par bénéficiaire pour chaque réservation. Prime annuelle: individuel € 134 - couple € 154 – famille € 184. Réduction supplémentaire de €30 pour les clients qui ont une assurance assistance chez Europ Assistance.

Les conditions générales des assurances vous seront remises lors de l'inscription ou envoyées avec la confirmation. Au cas où vous ne les receviez pas, veuillez les réclamer dans les 7 jours.

NB : Plein Cap Croisières a inclus une assurance assistance/ rapatriement (Assurances GENERALI FRANCE) dans le prix de la croisière qui prévoit un rapatriement vers la Belgique.

**Fonds de Garantie :**

All Ways est affilié au Fonds de Garantie Voyages, av. de la Métrologie 8, 1130 Bruxelles.

*Le contrat de voyage est régi par nos conditions générales reprises au dos du bulletin d'inscription et, en ce qui concerne le transport maritime, par les conditions générales du transporteur maritime imprimées ou jointes au titre de transport maritime. Les conditions générales du transporteur maritime priment nos conditions générales sans cependant pouvoir conférer au voyageur plus de droits que ceux qu'il tire de nos conditions générales.*

## Formulaire d'inscription

### L'Amazonie profonde, du Brésil au Pérou

1303

Du .../.../... au .../.../...

#### DONNEES PERSONNELLES

PERSONNE 1		PERSONNE 2	
Intitulé		Intitulé	
Nom officiel		Nom officiel	
Prénom officiel		Prénom officiel	
Date de naissance		Date de naissance	
Lieu de naissance		Lieu de naissance	
Rue + numéro		Rue + numéro	
Code postal		Code postal	
Ville		Ville	
Pays		Pays	
Téléphone		Téléphone	
GSM		GSM	
E-mail		E-mail	
<input type="checkbox"/> ID <input type="checkbox"/> Passeport <i>(selon le voyage)</i>		<input type="checkbox"/> ID <input type="checkbox"/> Passeport <i>(selon le voyage)</i>	
Valide du-au		Valide du-au	
Lieu d'émission		Lieu d'émission	
Nationalité		Nationalité	
Je déclare être « FIT TO TRAVEL » (apte à voyager). Si traitement médical à suivre merci de l'indiquer	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Je déclare être « FIT TO TRAVEL » (apte à voyager). Si traitement médical à suivre merci de l'indiquer	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE		CABINE	
Nom		Catégorie	
Lien de parenté		N° de cabine	
Adresse		<input type="checkbox"/> DOUBLE ( <input type="checkbox"/> 2 lits <input type="checkbox"/> 1 grand lit ) <input type="checkbox"/> TRIPLE	
Téléphone/GSM		<input type="checkbox"/> QUADRUPLE <input type="checkbox"/> SINGLE <input type="checkbox"/> DOUBLE A USAGE SINGLE	

#### AUTRES SERVICES

Autres services	Prix p.p.	Pers. 1	Pers. 2
-----------------	-----------	---------	---------

## Formulaire d'inscription

### Amazone & Guyane...Plein cap sur le Paradis vert

1330

Du ..../..../.... au ..../..../....

#### DONNEES PERSONNELLES

PERSONNE 1		PERSONNE 2	
Intitulé		Intitulé	
Nom officiel		Nom officiel	
Prénom officiel		Prénom officiel	
Date de naissance		Date de naissance	
Lieu de naissance		Lieu de naissance	
Rue + numéro		Rue + numéro	
Code postal		Code postal	
Ville		Ville	
Pays		Pays	
Téléphone		Téléphone	
GSM		GSM	
E-mail		E-mail	
<input type="checkbox"/> ID <input type="checkbox"/> Passeport <i>(selon le voyage)</i>		<input type="checkbox"/> ID <input type="checkbox"/> Passeport <i>(selon le voyage)</i>	
Valide du-au		Valide du-au	
Lieu d'émission		Lieu d'émission	
Nationalité		Nationalité	
Je déclare être « FIT TO TRAVEL » (apte à voyager). Si traitement médical à suivre merci de l'indiquer	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Je déclare être « FIT TO TRAVEL » (apte à voyager). Si traitement médical à suivre merci de l'indiquer	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE		CABINE	
Nom		Catégorie	
Lien de parenté		N° de cabine	
Adresse		<input type="checkbox"/> DOUBLE ( <input type="checkbox"/> 2 lits <input type="checkbox"/> 1 grand lit ) <input type="checkbox"/> TRIPLE	
Téléphone/GSM		<input type="checkbox"/> QUADRUPLE <input type="checkbox"/> SINGLE <input type="checkbox"/> DOUBLE A USAGE SINGLE	

#### AUTRES SERVICES

Autres services	Prix p.p.	Pers. 1	Pers. 2
-----------------	-----------	---------	---------

ASSURANCES EUROP ASSISTANCE			DIVERS	
Indiquez votre choix (1 par personne)			Dans la mesure du possible, nous tiendrons compte de vos remarques et desideratas particuliers.	
	Pers. 1	Pers. 2	<b>Restaurant</b> (la préférence de service sera appliquée selon disponibilité, sera confirmé à bord)	<input type="checkbox"/> 1er service <input type="checkbox"/> 2ème service <i>Si d'application lors du voyage</i>
Annulation Bagages 5%	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Full Pack 6%	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
No Go Individuel € 134	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
No Go Couple € 154	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
No Go Famille € 184	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Assurance refusée (chez All Ways)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Tables</b> (la préférence de table sera appliquée selon disponibilité, sera confirmé à bord)	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/> 8 <input type="checkbox"/> Pas de préférence
J'ai déjà un contrat d'assistance chez Europ Assistance n°:				
J'ai déjà un contrat No Go chez Europ Assistance n°:			<b>Régime particulier</b> (merci d'indiquer le nom de la personne ainsi que la description du régime) :	
			<b>Amis à bord</b> (merci d'indiquer le nom des amis qui voyagent avec vous) :	
			<b>Autres</b> (anniversaire de mariage, lune de miel, utilisation d'une chaise roulante, ...):	

### PAIEMENT DE L'ACOMPTE

Paiement de l'acompte de 30% + la totalité de l'assurance

CASH

PAR VIREMENT

- au compte BNP Paribas – Fortis : BE68 2100 0930 0534

BIC:GEBABEBB

- au compte KBC : BE63 7330 5512 2908

BIC:KREDBEBB

- au compte KBC NEDERLAND : NL22 KRED 0633 1266 32

BIC:KREDNL2X

- au compte BNP Paribas FRANCE : FR76 3000 4002 7400 0112 0351 95

BIC:BNPAFRPPXXV

PRIERE DE MENTIONNER : 1303-\_\_/\_\_/\_\_\_\_ (date départ)

Autorise ALL WAYS à débiter la somme de .....

de mon compte

VISA    MASTERCARD

N° de carte : . . . . / . . . . / . . . . / . . . .

Inscrire les 3 derniers chiffres indiqués au verso de votre carte : . . . .

Date de validité: ..... / ..... /

**POUR GARANTIR LA RESERVATION, L'ACOMPTE DOIT NOUS PARVENIR DANS LES 8 JOURS QUI SUIVENT LA RECEPTION DE VOTRE FORMULAIRE.**

Je ne désire PAS recevoir les confirmations, factures et documents de voyage de ma réservation par e-mail, mais par poste

Le soussigné reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales d'ALL WAYS qu'il accepte, du programme décrivant le voyage et des conditions particulières, qu'il déclare avoir expressément reçus, ainsi que des conditions de l'assurance choisie.

DATE : ...../...../.....

SIGNATURE :

# Conditions générales

## 1. Clause générale.

1.1 ALL WAYS s'engage à conclure des contrats de voyage soit en qualité d'intermédiaire de voyage soit en qualité d'organisateur de voyage.

1.2 Nos services sont soumis aux présentes conditions générales qui prévalent sur toute condition de contrat de voyage sauf dérogation écrite et expresse de notre part.

1.3. Tout contrat de voyage est soumis à la loi du 16 février 1994 régissant le contrat d'organisation de voyages et le contrat d'intermédiaire de voyages.

## 2. Commande et réserve d'inscription.

2.1 L'inscription au voyage commandé ne sera définitivement acquise au profit du client qu'à la condition expresse que le prix du voyage nous ait été intégralement versé avant la date de départ prévue au contrat.

2.2. Sous réserve de ce qui est dit à l'article 4.4., ALL WAYS S.A. se réserve le droit de ne délivrer les documents de voyage qu'après entier règlement de ses factures.

2.3. Si ALL WAYS S.A. n'a pas délivré au voyageur tous les documents de voyage avant son départ alors qu'il a pourtant payé l'intégralité du prix, ce dernier aura droit à titre de dommages - intérêts à une indemnité forfaitairement évaluée à 15% du prix de la prestation pour laquelle le document manque, sans toutefois que le montant dû en vertu de cet article ne puisse excéder 75 €.

## 3. Information.

3.1 Le voyageur fournira à All Ways S.A. tous les renseignements utiles qui lui seront expressément demandés. Si les renseignements fournis s'avèrent erronés, tout coût supplémentaire qui en résultera pour ALL WAYS S.A. sera supporté par le voyageur.

## 4. Révision du prix.

4.1. Le prix convenu pourra être révisé à la hausse comme à la baisse pour tenir compte d'éventuelles variations des taux de change appliqués au voyage, du coût de transport - y compris le coût du carburant - et/ou des redevances et taxes afférentes à certains services.

4.2. Aucune révision de prix ne pourra plus être réclamée au cours des 20 jours civils précédant le jour du départ.

4.3. Si la majoration excède 10% du prix global, le voyageur peut résilier le contrat sans indemnité. Toutes les sommes qu'il aura payées à ALL WAYS S.A. lui seront remboursées.

4.4. Le voyageur payera l'éventuelle majoration du prix lorsqu'il recevra la confirmation écrite du voyage et/ou les documents de voyage.

## 5. Paiement.

5.1. Les factures viennent à échéance 21 jours avant la date du départ.

5.2 Toute facture non payée à l'échéance, produira de plein droit et sans mise en demeure des intérêts de retard calculés au taux de 12% l'an.

5.3. En cas de non paiement d'une facture à son échéance, le montant de celle-ci sera de plein droit et sans mise en demeure majoré de 15% avec un minimum de 37,5 € au titre de dommages-intérêts forfaitairement convenus.

## 6. Résiliation par le voyageur.

6.1. Le voyageur peut à tout moment résilier tout ou partie du contrat. S'il résilie le contrat pour une raison qui lui est imputable, il dédommagera ALL WAYS S.A. pour le préjudice subi à la suite de la résiliation. Le dédommagement peut s'élever à une fois le prix du voyage maximum.

## 7. Non exécution du voyage ou modification avant le voyage d'un élément essentiel par l'organisateur du voyage.

7.1. Si, avant le départ, un des éléments essentiels du contrat ne peut être exécuté, ALL WAYS S.A. en avertira immédiatement le voyageur et, en tout cas, avant son départ. Elle l'informerait des possibilités qui lui sont offertes: résilier le contrat sans indemnité ou accepter la modification qu'elle lui proposera.

7.2. Le voyageur doit informer ALL WAYS S.A. de sa décision dans les meilleurs délais et en tout cas avant le départ.

7.3. Si le voyageur accepte la modification proposée, un avenant au contrat sera établi décrivant les modifications apportées et leur incidence sur le prix.

7.4. Si le voyageur n'accepte pas la modification proposée, il a le choix entre les deux possibilités suivantes:

se voir proposer une autre offre de voyage. En cas d'acceptation d'une offre de voyage de qualité équivalente ou supérieure, aucun supplément ne sera dû. En cas d'acceptation d'une offre de voyage de qualité inférieure, le voyageur se verra rembourser la différence de prix dans les meilleurs délais;

- renoncer au contrat et obtenir, dans les meilleurs délais, le remboursement de toutes les sommes versées par lui en vertu du contrat.

Cette clause sera également d'application si ALL WAYS S.A. agissant en qualité d'intermédiaire de voyages résilie le contrat de voyages en raison de circonstances non imputables au voyageur.

7.5. Aucune indemnité ne sera allouée au voyageur pour la non-exécution du contrat si:

- ALL WAYS S.A. annule le voyage parce que le nombre minimum de voyageurs prévu dans le contrat et nécessaire à l'exécution de celui-ci n'a pas été atteint et si le voyageur en a été informé par écrit dans le délai prévu et au moins 15 jours civils avant la date de départ, ou
- si l'annulation est la conséquence d'un cas de force majeure en ce non compris les surréservations. Par cas de force majeure, il faut entendre des circonstances anormales et imprévisibles, indépendantes de la volonté de celui qui les invoque et dont les conséquences n'auraient pas pu être évitées malgré toute la diligence raisonnablement déployée.

## 8. Non exécution partielle du voyage.

8.1. S'il devait apparaître au cours du voyage qu'une part importante des services faisant l'objet du contrat ne pourra être exécutée, ALL WAYS S.A. prendra toutes les dispositions nécessaires pour offrir au voyageur des substituts appropriés et gratuits en vue de la poursuite du voyage, pour autant qu'elle soit organisateur du voyage.

Lorsque de tels arrangements sont impossibles ou que le voyageur n'accepte pas ces substituts pour des raisons valables, ALL WAYS S.A. lui fournira sur demande écrite de sa part un moyen de transport équivalent qui le ramènera au lieu de départ.

## 9. Responsabilité.

9.1. A moins qu'ALL WAYS S.A. ait édité la brochure et/ou le programme, toute erreur matérielle ou évidente dans la présentation de ceux-ci ne pourra en aucune manière la lier. Tous les renseignements y repris ont été recueillis et communiqués de bonne foi.

9.2. ALL WAYS S.A. est responsable de tout dommage subi par le voyageur causé par le non-respect de ses obligations.

9.3. ALL WAYS S.A. ne sera cependant jamais responsable du dommage subi par le voyageur à la suite:

- d'un manquement constaté dans l'exécution du contrat imputable au voyageur,
- d'un manquement imprévisible ou insurmontable imputable à un tiers qui est étranger aux prestations visées au contrat,
- d'un manquement imputable à un cas de force majeure tel que défini sous l'article 7.5 et/ou,
- d'un manquement résultant d'un événement qu'elle ne pouvait ni prévoir ni éviter même en faisant preuve de la plus grande prudence, en ce non compris les surréservations.

9.4. Dans tous les cas ALL WAYS S.A. fera diligence, durant l'exécution du contrat, pour venir en aide et prêter assistance au voyageur en difficulté.

Dans les cas visés à l'article 9.3., les frais exposés par ALL WAYS S.A. seront pris en charge par le voyageur.

9.5. ALL WAYS S.A. décline toute responsabilité pour le dommage non corporel subi par le voyageur, qui ne découle ni de son fait et/ou sa négligence, ni d'une faute grave ni d'une intention de causer le dommage. Si une prestation faisant l'objet du contrat de voyage est soumise à l'application d'une convention internationale, les clauses d'exclusion et de limitation de responsabilité de l'organisateur et de l'intermédiaire de voyages, portées par celle-ci seront d'application.

En tout état de cause, dès lors qu'ALL WAYS S.A. ne fournira pas elle-même les prestations comprises dans le contrat de voyage, sa responsabilité en matière de dommage matériel et de préjudice d'agrément sera limitée à deux fois le prix du voyage au maximum.

9.6. Tout défaut dans l'exécution du contrat, constaté sur place par le voyageur, doit être dénoncé par celui-ci le plus tôt possible par écrit ou de toute autre manière appropriée aux prestataires de services locaux concernés. Il doit en tout cas, sous peine de déchéance, confirmer sa réclamation par lettre recommandée à la poste à All Ways S.A. au plus tard un mois après la fin du voyage.

Le voyageur joindra à sa réclamation tous les justificatifs nécessaires.

## 10. Règlement des litiges.

10.1. Toute contestation sera soumise à la compétence exclusive des juridictions de Bruxelles qui appliqueront la loi belge.

## 11. Cessibilité.

11.1. Le voyageur peut, avant le début du voyage, céder son voyage à un tiers qui devra remplir toutes les conditions du contrat. Le cédant doit informer ALL WAYS S.A. de cette cession suffisamment longtemps avant le départ.

Le voyageur qui cède son voyage et le cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du prix global du voyage et des frais de la cession.